L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 1er NOVEMBRE.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE, DE BIDWELL.

Au No. 94 de la rue St-Charles.

Dernière semaine de l'engagement de la troupe de Grover.

Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi (à la matinée) 28, 29, 30 et 31 octobre.
LES DEUX ORPHELINES, drame de D'Ennery.
Mercredi et Jeudi soir, 31 et 1er novembre,
OUR BOARDING HOUSE, pour la dernière fois.
Vendredi et Samedi soir, Samedi à la matinée,
THESE NAUGHTY MEN, comédie d'Adolphe.
Dimanche, 4 novembre—OTTO OR A GAME OF CHANCE, drame de Fred. Marsden, écrit pour Geo. S. Knight et les Sœurs Worrell.
28 oct—

THEATRE DE L'ALCAZAR.
Représentations tous les soirs et le SAMEDI en Matinée.
23 sept

JARDIN WENGER.
Aux Nos. 11 et 13 de la rue Bourbon.
H. WENGER, PROPRIÉTAIRE.

L'ÉTABLISSEMENT vient d'être mis à neuf; c'est aujourd'hui le PLUS BEAU DU SUD. Le public a pu en admirer les fresques et les autres ornements le samedi, 13 du courant, à sept heures du soir.

Il s'y trouve constamment un grand nombre de journaux européens et américains.

Il y a trois chambres à entrées distinctes, pour les dames et les familles.

Le plus grand orchestre [illegible] du monde exécute des airs de 11 heures du matin à minuit.

LE LAGER BEER MILWAUKEE de Philip Best à cinq cents le verre. 19 oct—6m.

Bureaux de la "Louisiana Oil Company." No. 37, rue de l'Union.—Les actionnaires de cette Compagnie sont notifiés par le présent avis, que, conformément aux stipulations de sa charte, une élection pour sept Directeurs, devant servir durant l'année suivante, aura lieu au local de la Compagnie, le LUNDI, 5 novembre 1877, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
J. A. DEBLANC, Président.
A. C. LANSET, Secrétaire. 21 oct au 5 nov

AVIS.
N. O. Crédit Foncier Association.—Bureaux No 46 de la rue Decatur.—Nlle-Orléans, 11 octobre 1877.—Avis est donné aux souscripteurs au capital de cette Association que le premier versement mensuel de dix pour cent sera dû et payable, aux bureaux de l'Association, le 25 octobre 1877.
Par ordre des Directeurs,
G. H. NORMAN, Secrétaire.
12oct—1m

N. O. Crédit Foncier Association.—Bureaux, No 46 de la rue Decatur.—A une élection qui a eu lieu le lundi, 8 octobre 1877, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette Association pour l'année courante:

J. M. VILLAVASO, ROBERT ROBERTS, L. LAROQUE, L. MOLLO, JOS. NOEL, A. SAULET, GUS. PITARD, F. T. FERNANDEZ.

Et, le 10 octobre 1877, à une réunion des directeurs, Mr A. SAULET, président, Mr G. H. NORMAN, secrétaire, ont été réélus à l'unanimité, pour l'année courante.
G. H. NORMAN, Secrétaire.
11 oct—1 mois

INSTITUTIONS.

Prof. L. Emile Richard,
Conservatoire de Paris.
late Musical Director, Virginia Female Institute, Staunton, Va.
PROFESSEUR de MUSIQUE Vocale et Instrumentale:
(Piano & Orgue Harmonium)
Adresse, Philip Werlein, N. O.

Madame Julie Richard,
late Augusta Female Seminary, Staunton, Va.
Professeur de FRANÇAIS et d'ESPAGNOL,
Adresse, Philip Werlein, Canal St., N. O.
10 oct—2m t1 2t

INSTITUTION D'AQUIN.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfège sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions s'adresser à l'Institution, 228 rue Bayou, près Claiborne. KINDERGARTEN pour petites filles et petits garçons.
28 août—6m

INSTITUT St-LOUIS POUR LES JEUNES FILLES.
FONDÉ EN 1847.
DIRIGÉ PAR MME E. H. MATTHEY.
Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieure.

TOUTES les branches d'une éducation complète française et anglaise, la langue espagnole et la langue allemande, y sont enseignées par des professeurs d'un mérite reconnu. La Musique vocale et instrumentale est, comme toujours, l'objet d'une attention particulière. Les classes de Dessin, de Peinture à l'huile et d'Aquarelle, organisées l'année dernière, recommenceront aussitôt la rentrée.

Les dames et les demoiselles qui désireront suivre ces cours, seront admises aux mêmes prix que les élèves de l'Institut.

Dessin.......$3 00 par mois.
Peinture.......$4 00 do
25août—6m

CHARBONS.
Avis spécial.

La Compagnie de Charbon St. Bernard a transporté ses bureaux au vaste local neuf No 29 de la rue Carondelet. Elle vend du charbon aux prix suivants:

Pittsburg .... 75 cents le baril.
St Bernard.......... 70 cents le baril.

Les acheteurs qui paient comptant obtiennent un escompte de cinq pour cent.
W. S. CAMPBELL, Agent.
4 oct—JDM—au 1er jv.

Hy. J. MONTAGNET
(Successeur de ALF. LAINE, Agent,)
MARCHAND DE
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

COAL — Les commandes des planteurs, des bateaux à vapeur et des familles seront promptement exécutées.

Chantier sur la Levée, 3eme district, au pied de la rue Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal, N. O.

Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits.

N. B.—Tout ordre reçu maintenant sera rempli à la date fixée par l'acheteur. 5 août—3m

CHARBON! CHARBON

COAL — Le soussigné a en mains une grande quantité de CHARBON de PITTSBURG, lequel il désire disposer à des prix qui sont indépendants des récentes combinaisons des vendeurs réguliers. Il recevra des ordres durant les dix prochains jours pour approvisionner les familles et les marchands.

Le charbon sera délivré à la convenance des acheteurs, et le paiement n'en sera exigé qu'à la livraison. Une réponse immédiate est faite aux communications.
EDGARD BOULIGNY,
Bureau du Démocrate, No 109 rue Gravier.
4oct—

S. N. PIKE'S *Magnolia* WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.
sep—

SOMNAMBULE.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113, rue St-Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 3 à 6 heures.
25 mars—77—1 an

J. VERGNOLE.
..........Rue Decatur..........65
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. CIURA & CO. Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.
4fév—1an VERGNOLE, Propriétaire, Nlle-Orléans.

AU PUBLIC.

Ayant appris que certains marchands de pianos, de la Nlle-Orléans—marchands peu scrupuleux—se font passer, auprès de leurs amis et de leurs clients pour les agents de notre maison et, à l'aide de semblables faux prétextes, essaient de vendre des imitations qu'ils prétendent être de "VERITABLES PLEYEL", nous devons à notre réputation et au public de déclarer ici, de la manière la plus positive, que

Notre seul agent autorisé, à la Nlle-Orléans et dans les Etats du Sud, est

M. LOUIS GRUNEWALD,
DU GRUNEWALD HALL.

C'est la seule maison du Sud qui importe nos pianos DIRECTEMENT DE NOTRE FABRIQUE et que nous recommandons à ceux qui désirent avoir les "VÉRITABLES PLEYEL" accompagnés de notre certificat.

Nous ne sommes pas responsables de la qualité d'un piano quelconque vendu, par tout autre établissement, comme PIANO PLEYEL.

Pleyel, Wolff & Co.,
FABRICANTS DE PIANOS, A PARIS.

Paris, France, septembre 1877. 20 mai—

PHILIP WERLEIN,
No 135 de la rue du Canal (Batisse Touro)

Le magasin de Pianos et de musique le plus vaste et le plus complet du Sud.
J'appelle l'attention du public musical sur mes nouveaux

PIANOS DROITS DE CHICKERING,

qui sont présentés comme les pianos les plus parfaits du monde. Les fabricants en utilisant toutes les améliorations développées dans la fabrication des pianos depuis les dernières 50 années ont réussi à faire un piano, qui surpassent tous les autres en sonorité, de son élasticité de touche et durabilité, et dont le prix est très modique.

J'ai toujours en magasin un assortiment de 200 PIANOS ET ORGUES de toutes les qualités aussi bien neufs que de seconde main, que je vends à des prix très bas et à des conditions très avantageuses.

Importation directe d'instruments de musique de tous genres, cordes harmoniques, musique, &c.

Réparation, location et accordage de pianos à prix réduits. 26 oct—

SOL. LION. H. DREYFUS.

SOL LION & CO.,
GRANDE OUVERTURE

De Magasin de Chaussures à des prix réduits, pour dames, hommes, et enfants, les meilleures marchandises que le marché offre.

P. S.—Les ordres de campagne sont respectueusement sollicités.
On fait les chaussures sur commande garanties. 111, RUE BARONNE.
7oct—6m.

PHARMACIE DUCONGE,
39..........RUE DE CHARTRES..........39
NOUVELLE ORLEANS.
A. CARROUCHE,
SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous connons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge. Agence pour la vente du Wilcox's Dissentery Remedy. 1er sept—1 an.

FINE COGNAC, WINES, OLIVE OIL

SEIGNOURET FRERES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX

COGNAC FINE CHAMPAGNE, HUILE D'OLIVE VIERGE.

Chateau Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, La Rose, St-Julien, Fleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Barsac, Graves, etc., etc.

BERGIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.

Also at Agents' prices, at the Importers.—A. Lanata.—Schmidt & Ziegler.—Smith Bros & Co.—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader.—Ernest C. Villeré.—Thos. H. Handy & Co.
oct—76—1 an

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychau.
17 mai 77—1an 58 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, Le.

EDM. MANDIN & CIE.,
Successeurs de J. MANDIN & Cie.
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - - - Nouvelle-Orléans,
—SEULS AGENTS DU—
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT

Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salin Fils.
Chateau de France de P. Bruyère.
Graves d'Ambarès, Ducos Frères, &c. &c.
LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."
1 janv 77—1an

GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,
25 rue Bienville Vor MAIGNAN, Nlle-Orléans.
26 nov—1 an

JOSEPH BAYLE,
Successeur de H. CLOSTERMANN & BAYLE,
IMPORTATEUR de MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. M. H. CLOSTERMANN a comme par le passé, des achats de la maison. 26 anv—1an—M V D

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE. O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
7 sept—77—1an

ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - 159 Poydras,
CHAUSSURES A VIS, FAITES en VILLE à $3.50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, A $4 00

BOTTES et Souliers en tous genres faits ici, des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
7janv—1an V&O

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
11 RUE ST-LOUIS,
AVIS MENSUEL — OCTOBRE 1877.

Sont invitées à se présenter au Consulat de France, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Allain (Pierre), Bonnet (Adolphe), Balancié (Miles), Barbiot (Emile), Barrière (Charles W), Castille (Mme), Couret (Mme), Chapuis (François Xavier), Courtade (Noel Joseph), Campaderas (M), Coupy (Pierre), Clergeaux (Elie), Collignon (Charles), Duthil (Auguste) les héritiers, Dastugue (Dominique), Ducarre (Jean Louis), Dargelés (Jean), Dufay (Joseph), Deoux (Antoine), Ferrel (Jean), Forest (Guillaume), Gapon (Ernest), Gabaure (née Cassagne), Granville (Dr Henry), Hadol (Joséphine), Juliat (Guillaume), Joffroy (Ferdinand), Kussemaches (Albertine), Louet (Gustave), Larrisson (Augustin), Laussade (les époux), Libouroux (Elise), Laforest (Jean), Luneau (Mme), Luquet (François), Leley (Mme Vve), Morgué (Jules), Matterson (Baptiste), Mage (Melchior), Melchior (Mage), Miron (Jean), Meralle (les époux), Médard (Louis), Michel (Mme Vve), Noblet (Tobie), Pourret (Edouard), Pequet (M), Piquet (Jules), Peter (Mr), Rigal (Joseph), Rapho (Marie), Rossignac (Bernard), Ségot (Pierre), Thibaud (Mme), Tranquille (les époux François), White (Denis P et autres), Villeneuve (Jean).

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis No 11, est ouverte tous les jours, le dimanche excepté, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Le Consul de France, ACHILLE DU COURTHIAL.
oct—

VINET
207 RUE DU CANAL 207
Près Remparts.

Invite ses amis et le public en général à visiter son magasin, examiner ses marchandises, et se convaincre par les prix modérés qu'il peut leur vendre à meilleur compte.
Cuisines, Faïences, Articles de ménage, Verrerie, Porcelaine, &c., &c. 4 fév—1an

Planteurs sucriers, attention!
Bisulfite de chaux, de
1851 - - BONNABEL - - 1877

LE seul agent antiseptique, déféquateur et décolorisateur, parfait, pour le jus de cannes. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre au grain ferme et peu de mélasse. Vingt-six ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.

J'ai à vendre cinq cents tonneaux de Poudrette, le grand engrais, fait d'excréments humains.
H. BONNABEL,
Au No 37 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 23 sept—3m 1 t 2 1

L'Union Française.

LE Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français sont toujours l'objet de la plus grande sollicitude.

Le Conseil appelle également l'attention des Français nouvellement arrivés ou autres que le Cours d'Anglais Gratuit fonctionne toujours régulièrement le Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine à 7 1/2 heures du soir, au siège de la Société.
EDGAR LARUE, Président.

MM. les membres de la Société l'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes, sont respectueusement invités à passer quand cela leur sera agréable, au Bureau, où tous les renseignements leur seront donnés.
11 juin 77—1an

V. MERLE,
MARCHAND TAILLEUR,
Modes de Paris, Londres et New-York.

JE viens de recevoir des nouvelles étoffes à la mode. Fait sur le dernier genre au No 223 de la rue Gravier, un îlet après la Bourse au Coton. Prix très modérés. [illegible]—1m

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
OFFICIERS.
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. A. CLARKE, 2nd.
CHAS. J. LEEDS, 3ème.
CHAS. KILLSHAW, Trésorier.
DIRECTEURS:
Thos. A. Adams, Thos. A. Clarke, C. J. Leeds, S. Jamison, A. Moulton, A. Paltray, Geo. Jonas, J. G. Gaines, C. Schneider, Carl Kohn, T. L. Bayne, D. Urquhart.
23 mars 77—an

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand-Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs.
9..........RUE DECATUR..........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Gadrad & Cie de Cognac, et l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 1 juillet—6 m.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
14 juillet 1877—1an Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
—FERA—
à la Nouvelle-Orléans, Lne.
LE MARDI, 6 Novembre 1877,
Le 3me TIRAGE Trimestriel
DE LA LOTERIE A $2.
CLASSE L,

GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINEE DU
Mardi, 6 Novembre 1877,
—A LA—
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.,

VOYEZ LE PLAN!

(DISTRIBUTION EXTRAORDINAIRE.)
100,000 billets à $2 chacun,

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000 soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000 soit...... 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000 soit...... 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000 soit...... 900

1,857 Lots se montant à.......... $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre; à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS
QU'AU GRAND TIRAGE DE $2 DU
6 NOVEMBRE 1877,
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

LISEZ CECI!

GRANDE RÉDUCTION
—DES—
PRIX
—DES—
MEUBLES
AU PALAIS DES MEUBLES,
A l'enseigne de l'Aigle d'or,
—DE—
Jos. B. Hubbard
Au coin des rues Remparts et Perdido,

Afin de réduire le stock de ce grand établissement et faire place pour les articles d'automne, nous nous sommes décidés à réduire, durant les mois d'été, nos prix qui étaient déjà si modiques.

Nous voulons parler des prix des beaux meubles aussi bien que de ceux des meubles communs.

Le public est invité à venir juger.

Tous les meubles sont neufs, solides et finis.

La Maison conservera la réputation qu'elle s'est faite—celle d'être de tous les magasins du Sud,

Celle où les Meubles se vendent à MEILLEUR MARCHE.

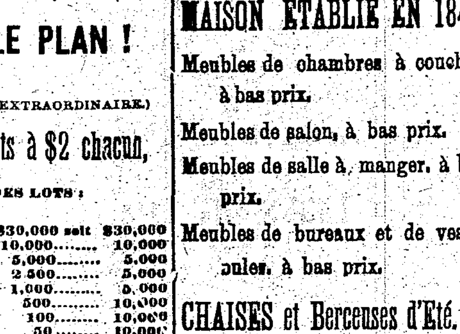

MAISON ÉTABLIE EN 1840.

Meubles de chambres à coucher, à bas prix.
Meubles de salon, à bas prix.
Meubles de salle à manger, à bas prix.
Meubles de bureaux et de vestibules, à bas prix.
CHAISES et Berceuses d'Eté.
PLIANTS, Chaises de Pêcheurs et de Chasseurs.

Meubles à bon marché pour les résidences d'été et celles des bords de la mer et du Lac,
Pour les Hôtels et les Pensions.
Pour les Campagnes et les Habitations.
AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES.

S'adresser à
L'Enseigne de l'AIGLE D'OR,
Au No 122 de la rue des Remparts, coin Perdido,
Nos 84, 86, 88, 90 et 92 de la rue Perdido.

AVIS JUDICIAIRES.

Ventes à l'encan PAR C. E. GIRARDEY.

Grande Vente de Propriétés de choix pour résidences et bureaux d'affaires.
Comprenant les

MAGASINS EN BRIQUES A TROIS ETAGES
Formant le coin sud-ouest des rues Camp et Gravier.
VIS-A-VIS LA BANQUE DU CANAL.

LA BATISSE EN BRIQUES DOUBLE A DEUX ETAGES
Nos 11 et 13 Perdido.
Entre les rues St-Charles et Carondelet.

LA PRESSE A COTON MISSISSIPPI,
Comprenant tout l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Religious, Richard et Market.

LA BRANCH COTTON PRESS
Touchant à la précédente et comprenant la moitié de l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Religious, Market et St-James.

L'ANCHOR YARD AND WAREHOUSE
Formant le coin nord-ouest des rues Tchoupitoulas, Bellechasse et St-Thomas.

LA BELLE ET ÉLÉGANTE RÉSIDENCE
formant le coin sud-ouest des rues Esplanade, Tonti et Quartier, avec jardin, &c.

LE JOLI COTTAGE POUR RÉSIDENCE
No. 363, rue du Canal,
Entre Roman et Prieur.

LA MAISON DOUBLE A DEUX ÉTAGES
No. 480, rue de Chartres,
Entre Espagne et Mandeville.

LE COTTAGE EN BOIS, AVEC JARDIN
A Carrollton.
Rue Clinton, entre Green et Second.
—ET—
REVENDICATIONS BASÉES SUR JUGEMENTS, ETC.

VENTE POUR OPÉRER UN PARTAGE.
Dans l'affaire de
MME EUPHROSINE CONAND, Veuve de feu J. B. LETOREY,
contre
VICTOR LETOREY ET AUTRES,
Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.
No. 39,452.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureau, No 31 rue du Camp—SAMEDI, 3 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement de l'honorable A. L. Tissot, juge de la seconde Cour de District, en date du 9 et signé le 23 juin 1877, et rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites:

1. UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St-Charles, Gravier et Commercial Place. Ledit lot forme l'angle des rues Camp et Gravier, et mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue du Camp, [illegible] Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à QUATRE ETAGES, très solidement construit, désigné par le No 45 rue du Camp, et par les Nos 120, 122, 124 et 126 rue Gravier. Il est divisé en bureaux et convient admirablement comme local aux banques et aux compagnies d'assurances. [illegible]

2. CETTE PROPRIÉTÉ DE VALEUR ET D'UN TRES BON RAPPORT connue comme la PRESSE A COTON MISSISSIPPI, située dans le premier District de cette ville, comprenant tout l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Religious, Market et Richard. [illegible]

3. LA BRANCH COTTON PRESS, située également dans le Premier District de cette ville, comprend la moitié de l'îlet formé par les rues Tchoupitoulas, Religious, Market et St. James. [illegible]

La presse du Mississippi et la Branch Press sont louées à MM. R. T. Lewis, jusqu'au 1er août 1878 au taux de $8,000 par an, payable par mois [illegible]

4. L'ANCHOR PRESS WAREHOUSE (l'entrepôt de l'Anchor Press) formant l'angle Nord-Ouest des rues Tchoupitoulas, Bellechasse et St-Thomas—c'est à dire les sept-quarantièmes indivis de la dite propriété [illegible] louée à bail, à MM. Herndon & Krumbhaar, jusqu'au 1er septembre 1880 [illegible]

5. LES MAISONS A DEUX CORPS DE LOGIS, EN BRIQUES ET A ETAGE, désignées par les Nos 11 et 13 de la rue Perdido, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Perdido, Union, St. Charles et Carondelet. [illegible]

6. CETTE BELLE PROPRIÉTÉ, RÉSIDENCE-COTTAGE, en briques et en bois, désignée par le No. 363 de la rue du Canal, Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, Douane, Roman et Derbigny. Cette propriété comprend trois morceaux de terre [illegible]

7. CETTE MAGNIFIQUE ET SPACIEUSE PROPRIÉTÉ—RÉSIDENCE occupée pendant plusieurs années par M. Masson, située dans le Second District de cette ville, bornée par les rues Esplanade, Quartier, Tonti et Rocheblave. [illegible]

8. LA RÉSIDENCE EN BOIS DOUBLE A DEUX ETAGES, désignée par le No 480 de la rue de Chartres, dans l'îlet borné par les rues Chartres, (anciennement Moreau), Victoire, Espagne et Mandeville. [illegible]

9.—SEPT LOTS DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville (anciennement ville de Carrollton) [illegible] rues Clinton, Green, Second et Lowerline [illegible]

RÉCLAMATIONS

10. UN CERTAIN JUGEMENT rendu par la Cour du Cinquième District Judiciaire dans et pour la paroisse d'Iberville, dans cet Etat, en faveur de feu J. B. Letorey, W. J. Sigur et L. Sigur, pour la somme de quatorze mille quatre cents piastres, non compris l'intérêt. Le dit jugement est basé sur une réclamation du montant de quatre mille cinq cents piastres, trois mille piastres, trois mille piastres et trois mille piastres—tous portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, à dater du 23 décembre 1870, et garantis par hypothèque sur les treize-vingtièmes d'une certaine habitation et sur des terres situées dans la paroisse Iberville, Louisiane. Le tout est décrit d'une manière complète dans un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire public de cette ville, le 23 décembre 1870.

11. UNE CERTAINE RECLAMATION de $10,000 contre la succession de feu Bernard Turpin, lesquelles $10,000 sont reste de compte dû par lui comme agent du dit feu J. B. Letorey—laquelle réclamation a été reconnue par le dit Bernard Turpin dans le compte présenté par lui ainsi que par des lettres adressées par lui au dit feu J. B. Letorey. Pour garantir le paiement du dit reste, le dit Bernard Turpin a donné en garantie et transféré au dit J. B. Letorey cent actions de l'"Importers' Bonded Warehouse" de cette ville. Le tout a été reconnu dans un décret, par l'honorable Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

12. UNE CERTAINE RECLAMATION DE SEPT MILLE DEUX CENT SOIXANTE-SIX PIASTRES ET 64 CENTS, représentée par cinq certains billets souscrits par Edgar De Blanc, de la paroisse St Martin, dans cet Etat, pour les montants suivants, savoir: un pour quatre cent quatre-vingt-sept piastres et 41 cents, échu le 1er mai 1876; un pour quatre cent quatre-vingt-sept piastres et 44 cents, échu le 1er mai 1877; un de quinze cents piastres, échéant le 1er mai 1878; deux de deux mille trois cent quatre-vingt-quinze piastres et 83 cents, échéant le 1er mai des années 1879 et 1880. Le paiement des dits billets est garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur une habitation composée de différents morceaux de terre situés dans la paroisse St. Martin, dans cet Etat. Une description complète des dits billets et de la dite habitation se trouve dans l'acte de vente au dit E. DeBlanc, tel qu'il a été passé pardevant Charles T. Soniat, notaire public de cette ville, le 1er février 1875.

Egalement—Six autres réclamations désignées par les Nos. 13, 14, 15, 16, 17 et 18, décrites d'une manière complète, dans une annonce officielle publiée dans le "N. O. Democrat."

Termes et conditions de la vente—Pour les réclamations, comptant; pour les propriétés foncières, un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, subdivisés au gré des parties intéressées garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour le recouvrement du montant des dits billets.

Les bâtisses devront être assurées par les acquéreurs jusqu'à concurrence des sommes représentées par les billets et les polices devront être transférées aux porteurs des billets. Les acquéreurs devront continuer jusqu'à l'expiration, les polices actuelles et rembourser à la succession son pro-rata de la prime d'assurance.

Lorsque les propriétés seront vendues, les taxes auront été payées jusqu'au jour de la vente. Les loyers reviendront aux acquéreurs à dater du jour de la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant M. Chas. G. Andry, notaire public.
20oct—20,21,27 octobre—jusqu'au 3 nov

Une très agréable maison cottage dans le Deuxième District.

Succession d'Elizabeth Lucie Lee, femme de Victor Eugène McCarthy.
No 39,759, Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureau, No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 17 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles dans cette ville, il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un décret de l'honorable Deuxième cour de District de la paroisse d'Orléans, rendu le 12 octobre 1877, dans la susdite succession—la propriété ci-après décrite, savoir:

UN CERTAIN TERRAIN—avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,—situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St. Philippe, Claiborne, Robertson et Ursulines. [illegible]

Les améliorations comprennent une maison cottage basse, en bois, à mansarde, parfaitement bâtie et très agréable, [illegible] désignée par le No. 285 de la rue St. Philippe.

Termes et conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement, cinq pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès pour recouvrer le montant du dit billet. Les bâtisses devront être assurées, et la police d'assurance devra être transférée à l'administrateur ou au porteur du dit billet. L'acquéreur devra payer, outre le montant de l'adjudication, toutes les taxes payables en 1878.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr. A. J. Villeré, notaire public.
17 oct—3, 17 nov

La belle maison cottage, en bois, exhaussée, No 320 de la rue Robertson, entre les rues Esplanade et Kerlerec.

Succession de feu Chas. Léaumont.
No 38,247—Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur. Bureau No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 3 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, en date du 25 septembre 1877 et dans la cause susdite, la propriété ci-après décrite, savoir:

La belle maison cottage, en bois, exhaussée, [illegible]

CONDITIONS—La moitié comptant, [illegible]

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr Octave Morel, notaire.
29 sept—29—3oct—3nov

VENTES A L'ENCAN.
PAR C. E. GIRARDEY.

Près de la Maison d'Etat.

Les magasins et demeures Nos 91 et 93 du Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

La maison en briques et à étage, No 41 de la rue Victoire, entre les rues Champs Elysées et Marigny.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 10 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, du consentement des parties pour payer une hypothèque, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o Les magasins et demeures en briques et à étage, dans une partie centrale, [illegible]

2o La maison en briques et à étage et à mansarde, désignée par le No 41 de la rue Victoire [illegible]

Conditions—La moitié ou le tiers comptant [illegible]

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé au moment de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr James Fahey, notaire public.
27 oct—27, 28 oct—3 nov

Du consentement des parties—Pour acquitter une hypothèque.
L'ancienne résidence de feu J. G. Robinson—Une bonne demeure et un excellent emplacement pour un médecin.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureau No 31 de la rue du Camp, LE SAMEDI, 10 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, du consentement des parties, pour acquitter une hypothèque, les propriétés suivantes, qui sont situées dans une partie centrale du deuxième district.

1—L'agréable maison en briques, et à étage, solidement bâtie, ancienne résidence de feu J. G. Robinson, désignée par le No 65 de la rue Bassin, dans l'îlet compris entre les rues Bassin, Bienville, Franklin et Conti. [illegible]

2—La maison en briques, [illegible]

Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans, en billets garantis par hypothèque [illegible]

Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr A. Ducatel, notaire.
21oct—21,27,28,29—3nov

Une jolie résidence de faubourg, Ferme productive, verger contenant des arbres, des orangers et des pacaniers, à trois milles de la ville, sur le chemin de Gentilly et le chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile.
Vente pour opérer un partage entre les héritiers de feu J. Hansemann,

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureau, No 31 de la rue du Camp.—Le SAMEDI, 3 novembre 1877, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, pour effectuer un partage et un règlement entre les héritiers de feu J. Hansemann,—

Une jolie ferme de prix et résidence de faubourg [illegible]

Il y a, sur la terre: un joli cottage en bois, solidement bâti, ayant un large corridor au milieu, huit grandes chambres; cuisine, grange, écurie, remise, poulailler et autres dépendances. Egalement, 4 maisons en bois, détachées, faisant face au chemin de fer et pouvant être louées; un verger contenant de jeunes orangers et pacaniers en rapport, et arbres fruitiers. Les pacaniers sont au nombre de 180, dont 80 sont en plein rapport, et donnent de $800 à $1000 par an.

On vendra, avec la propriété, les bêtes à cornes, animaux, voitures, le fourrage, les instruments aratoires. Il y a, parmi les bêtes à cornes, un lot de 15 jeunes vaches laitières.

C'est une excellente occasion pour quiconque cherche une agréable demeure offrant un placement et fournissant des produits qui sont toujours en demande à la Nouvelle-Orléans. La proximité de la terre aux marchés, et les avantages qu'elle présente méritent l'attention des capitalistes.

Conditions—La moitié ou un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété et par privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès, transfert de la police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, outre le montant de l'adjudication, des taxes payables en 1878.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr P. E. Theard, notaire public.
14 oct—14, 21, 28 oct—4, 10, 17 nov

VENTES A L'ENCAN.
PAR PLACIDE J. SPEAR.

Terrains améliorés, de très grand prix, à l'angle des rues Hôpital et Johnson; à l'angle des rues Hôpital et Prieur, dans les rues Johnson et Hôpital, Deuxième District; terres à Ocean Springs.

Succession de Caroline M. Rech. No 39,847, Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 6 de la rue Royale—Le MARDI, 27 novembre 1877, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 22 octobre 1877—pour le compte de la dite succession—les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o—Un certain terrain désigné par la lettre A., avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, &c.—situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Galvez, Hôpital et Quartier. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue Johnson, sur une profondeur [illegible] sur la rue de l'Hôpital, de 100 pieds, plus ou moins.

2—Un certain terrain désigné par la lettre B., avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, &c.—situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Hôpital, Galvez, et Quartier. Le dit terrain a 25 pieds de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 100 pieds, plus ou moins.

3—Un certain terrain désigné par la lettre C., avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Hôpital, Galvez et Quartier. Le dit terrain a 25 pieds de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 100 pieds, plus ou moins.

4—Un certain terrain désigné par le No 5—avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, &c.—situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Hôpital, Galvez et Quartier. Le dit terrain a 30 pieds de face à la rue de l'Hôpital sur [illegible] de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Ces propriétés ont été acquises, en entier, avec d'autres, situées dans le dit îlet, par George André Rech, comme suit:

1—La moitié indivise, de Mmes. Magner, par acte passé pardevant G. G. Gottschalk, ancien notaire de cette ville, le 25 avril 1867; l'autre moitié indivise, de George L'Hote, par acte de vente et d'échange passé pardevant A. Ducatel, notaire de cette ville, le 12 janvier 1869.—Les terrains A. B. C., décrits ci-dessus, sont le terrain No 1 dans l'achat ci-dessus mentionné sur un plan dressé par J. A. d'Hémécourt, dont il y est fait mention.

5—Un certain morceau de terre—avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—situé dans le Deuxième district de cette ville, faisant partie d'un terrain désigné par le No 16 de l'îlet compris entre les rues Hôpital, Quartier, Johnson et Prieur. Le dit morceau de terre forme l'angle des rues Hôpital et Prieur; [illegible] Ce terrain fut acquis par George André Rech de Jean Marcelaux, par acte passé pardevant Mr A. Dreyfous, notaire public de cette ville, le 5 février 1877.

6o Un certain terrain situé dans la ville d'Ocean Springs, dans le comté Jackson, Etat du Mississippi, [illegible] C'est la propriété acquise par George André Rech, d'Edward Chase et d'Eliza [illegible] sa femme, de St-Louis, Mo., par acte daté du 16 janvier 1874 et déposé au greffe du Chancery Court du dit comté, le 14 octobre 1874, dans le Deed Book B, pages 239, 240, 241.

Termes et Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement. [illegible] Les billets devront contenir la clause de 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement d'une partie quelconque [illegible]

Les acquéreurs seront requis, au moment de la vente, de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant William H. Seymour, notaire et commissaire de l'Etat du Mississippi.
21 oct—28, 30 oct, 6, 13, 20 nov

Deux magnifiques lots de terre, rue Marigny, entre Girod et Urquhart, Troisième District. Succession d'Eponine Guillot, épouse d'Auguste Montamat.—No 38,704, Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 6 de la rue Royale—Le SAMEDI, [illegible] novembre 1877, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, [illegible]

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, [illegible]

Termes et conditions—La moitié comptant, la balance à un crédit d'un an [illegible]
[illegible]

L'Habitation Sucrière Babin, dans la paroisse Ouest Bâton-Rouge.

VENTE, A L'ENCAN, D'UNE BELLE HABITATION SUCRIÈRE ET DE BONNES TERRES A SUCRE, AVEC LA RÉCOLTE DE CANNES, SUR PIED,—POUR OPÉRER UN PARTAGE.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No 6, rue Royale, LE SAMEDI, 3 novembre 1877, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, [illegible] pour opérer un partage entre les propriétaires actuels, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1o Une certaine habitation sucrière, appelée HABITATION BABIN, située dans la paroisse Ouest Bâton-Rouge [illegible]

Ensemble tous les droits, voies, privilèges, dépendances, bâtisses, sucrerie, machine et chaudières, vingt-trois (23) mulets, instruments aratoires, et la récolte de cannes, sur pied,—excepté les cannes et les récoltes qui sont sur environ cent (100) acres [illegible] cette année.

Termes et conditions—Un quart comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis; le reste en trois versements égaux à un, deux et trois ans de crédit, en billets partagés en coupons au gré des vendeurs, portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement, garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur les propriétés vendues, la clause de 5 pour cent (5 o/o) pour honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement du montant des billets ou coupons. La sucrerie devra rester assurée et la police devant être transférée aux porteurs des billets. Les acquéreurs devront payer, outre le montant de l'adjudication, toutes les taxes exigibles en 1878. Il sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant M. G. Legardeur Jr, notaire public.
23,30 sept—7 oct, jusqu'au jour de la vente.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 28 Octobre 1877.
OUVERT, LE DIMANCHE DE 11 A 1 HEURE DU MATIN.
Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Boeg Marco, Clain Auguste, Crovetto Guiseppe, Caso Lorenzo, Courshay A, Corubbi Arthure, Foy Feder L, Parton Mons., Gervaci Pietro, Italiano Giovanni, Lafon T, Martinet Joseph, Margiotta Pasquale, Origone Gio Batta, Pancamo Aurelio, Pedro Juan, Primard E, Poncet Edouard, Forret Antoine, Tranchina Antonino, Toumilas Jean.

INITIALES.
Le Pasteur Président du Consistoire Protestant

LISTE DES DAMES.
Bonnabel Anais H. Mlle, Lurassoli Madame, Rey Rosine Madame

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.
PAR A. MARKS, LEVY & CO.

Habillements, lingerie, chapeaux, casquettes, malles, valises, parapluies, marchandises en caoutchouc, etc.

PAR A. MARKS, LEVY & CO.—Alex. Levy, encanteur.—JEUDI, 1er novembre, à 10 heures et demie du matin, à leur salle d'encan, No 33 de la rue des Magasins, le stock ci-dessus décrit sans réserve aucune. Conditions à la vente. 1er nov—

PAR VINCENT & CO.

Drap de dame, Manteaux de feutre, Sacs brodés, Jupons de feutre, Couvertures, Comforters brodés, Entre-deux et Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR VINCENT & CO., Nos 62 et 64 rue de la Douane—JEUDI, 1er novembre 1877, à dix heures et demie A. M., un vaste assortiment des articles ci-dessus énoncés et pour le compte de qui il appartiendra—
58 pièces Crepes soie avariées.
1er nov—1t

Verrerie de Bohême,
Ornements de toilette, Cabarets, Figures en porcelaine, boîtes, etc.
Poupées et Jouets—Grande variété.

PAR VINCENT & CO.—Aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane, VENDREDI, 2 novembre 1877, à 10 heures du matin, il sera vendu—Un assortiment des susdits articles.
31 oct—

PAR S. GUINAULT.

Succession de Octave Duprat. Vente pour effectuer un partage par consentement des héritiers.

PAR S. GUINAULT, Encanteur, Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 3 novembre 1877—Il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

La propriété suivante établie en vacherie comprenant deux lots de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui y sont construites, dans le Deuxième District de cette ville, lesquels sont désignés par les Nos 5 et 6 de l'îlet No [illegible], renfermé par les rues Napoléon, Alexandre, Ste Anne et Dumaine, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Ste Anne et Alexandre.

Ensemble une étable et hangar ayant 2 pièces, maison de deux chambres, galerie et cabinet, citerne, puits, latrines, &c.

Voir les plans à la Bourse.

Trois lots de terre situés dans le même local, désignés par les Nos 1, 2 et 6, dans l'îlet No [illegible] renfermé par les rues Ste Anne, Napoléon, Dumaine et Salomon, lesquels lots mesurent comme suit, savoir: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Ste Anne et Napoléon [illegible] et les lots Nos 2 et 6 contigus mesurent chacun [illegible] de face à la rue Ste. Anne, sur 120 pieds de profondeur, le lot No 6 formant encoignure aux rues Ste-Anne et Salomon.

Conditions—Moitié comptant. Le reste payable à un crédit d'un an [illegible]

Acte de vente pardevant A. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur [illegible]
30oct—

Succession de Vve Louis Bertonneau et Alice Bertonneau.
Deuxième Cour de District No [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI 3 novembre 1877, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—en vertu d'un jugement [illegible] 1877.

[illegible]

Conditions—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant [illegible]

Acte de vente pardevant [illegible]

Bel îlet sur l'Avenue de Carrollton, installé en une vacherie, contenant une étable à 72 places, maison occupée par la veuve Damien Duchen, &c.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 3 novembre 1877, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

UN îlot de terre renfermé par l'avenue du Canal, [illegible] mesurant [illegible] pieds de face à l'avenue de Carrollton [illegible]

Ensemble, une étable en bois, [illegible]

Conditions—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans [illegible]

Acte de vente pardevant [illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

PAR LE SHÉRIF DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE.

VENTE DE SUCCESSION.
HABITATION SUCRIÈRE DANS LA PAROISSE POINTE-COUPÉE.
Vente le 3 novembre 1877.
Etat de la Louisiane.
Paroisse Pointe-Coupée, Cour de Paroisse.
Succession de Mme M. L. Rosa Destrehan.
No 655 du dossier de la dite Cour.

EN VERTU d'une commission [illegible] Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et l'Etat susdits, [illegible] le samedi, 3 novembre 1877, à 11 heures du matin, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession,—savoir:

1o UNE HABITATION SUCRIÈRE, située dans la dite paroisse Pointe Coupée, Etat de la Louisiane, sur la rive droite du fleuve Mississipi, [illegible]

2o UN MORCEAU DE TERRE, situé dans la dite paroisse Pointe Coupée [illegible]

Les dits deux morceaux de terre ou habitations seront offerts et vendus séparément et dans le susdit ordre.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste en trois paiements annuels à 1 an, deux et trois ans, à partir du jour de la vente. Les acquéreurs devront donner leurs billets tirés par eux, à leur propre ordre et endossés par eux. Les dits billets porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement, seront garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les susdites propriétés. L'acte hypothécaire devra contenir toutes les clauses habituelles, telles que le pacte de non alienando, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires. [illegible]

Pointe Coupée, Louisiane, [illegible] septembre 1877.
GATIEN DECUIR, Shérif de la paroisse Pointe-Coupée.

Pour examen du plan et pour plus amples renseignements, s'adresser à
ARTHUR DENIS, No 104 rue du Canal.
7oct—au 3 nov

Changement de Local.
—A LA—
BATISSE HONG KONG.
LE MAGASIN DE LA RUE DU CAMP
—DE LA COMPAGNIE DE—
THÉS HONG KONG
A ÉTÉ TRANSPORTÉ A LA
BATISSE HONG KONG,
89..........RUE DU CANAL..........89

Qui grâce à de nouveaux appareils perfectionnés, elle est à même de répondre constamment à la demande de ses célèbres

CAFÉS GRILLÉS,

demande qui augmente de jour en jour. La qualité de ces cafés surpasse celles de tous les autres cafés offertes jusqu'à ce jour, et la réduction du grillé ou du

PURE CAFÉ MOULU,
A vingt-cinq cents la livre,

sera maintenue. C'est à la compagnie qu'est due cette réduction.

SES THÉS JUSTEMENT CÉLÈBRES sont plus économiques et se vendent meilleur marché qu'ailleurs, car elle les importe directement de la Chine.

Les boîtes primitives, contenant 4 livres et davantage et hermétiquement fermées sont expédiées pour la campagne, payables comptant sur livraison ou quand la compagnie reçoit les traites.

Nous expédierons GRATIS, cinq livres de thé de choix—vert, noir ou mélangé—d'une qualité supérieure à tout ce qui est offert ailleurs à $1 25—dès qu'on nous transmettra par le bureau de poste un ordre pour $5 00.

Seule succursale,
No. 179 DE LA RUE POYDRAS,
à une porte au-dessous de la rue Carondelet.
Le magasin principal a été transféré à
L'EDIFICE HONG KONG,
No. 89 DE LA RUE DU CANAL.
7 oct—3m M.S.D